



Communiqué de presse du 02 février 2007

Le SNEMG présente le projet de stage en 2<sup>ème</sup> cycle élaboré avec les étudiants, les internes et le CNGE

Le Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale (SNEMG), a présenté hier avec le Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE), l'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (ANEMF) et l'Intersyndicale Nationale des Résidents et Internes en Médecine Générale (ISNAR IMG), le projet du stage d'externat en Médecine Générale (disponible sur la page d'accueil « A la une » [www.cnge.fr](http://www.cnge.fr)).

Ce projet est le fruit de la collaboration et du travail de ces 4 instances. Il marque la volonté de tous de s'engager pour qu'existe le plus tôt possible un vrai stage d'externe, permettant aux étudiants en Médecine de se former aux contact d'enseignants cliniciens en Médecine Générale ambulatoire (ECA).

Il ne manque plus que les moyens pour que se mette enfin en place ce stage dont l'obligation légale date de 10 ans.

Nous ne savons toujours pas à ce jour comment et avec quels moyens seront recrutés et formés les ECA. Nous ne savons toujours pas combien seront rémunérés les ECA.

Nous refusons que les ECA soient rémunérés par le même circuit administratif aberrant qui ne fonctionne pas pour les ECA de 3<sup>ème</sup> cycle.

De plus, malgré la détermination et l'engagement des enseignants de Médecine Générale et des Doyens de Facultés de Médecine, il est impossible que les départements de Médecine Générale organisent ce stage pour l'ensemble des étudiants en l'absence persistante de

- Tout titulaire universitaire de la discipline, alors qu'il en faudrait 3 ou 4 par faculté de Médecine,
- Tout plan de nomination d'enseignants associés qui restent 115 pour toute la France alors qu'il en faudrait plus du double.

Le SNEMG, dans un esprit constructif et de responsabilité envers les étudiants et l'université médicale, demande aux départements de Médecine Générale qui ont mis en place des projets pilotes pour ce stage, de poursuivre les expériences en cours. Dans le même esprit, le SNEMG a appelé il y a 10 jours à la suspension transitoire de la grève des enseignements. Il serait temps que les ministères de tutelle fassent preuve du même esprit de responsabilité en s'engageant concrètement à résoudre les problèmes qui rendent aujourd'hui impossible la mise en place de ce stage au plan national.

Le 02/02/2007

Contact Presse

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29

Michèle LIEURADE / 06 26 98 29 16